



Ville de Chaville

Synthèse de l'audit - Situation financière de la ville

novembre 2008

Les Hauts de Villiers – 2 rue de Villiers - 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Téléphone : 01.78.66.03.50. - Télécopie : 01.78.66.03.51

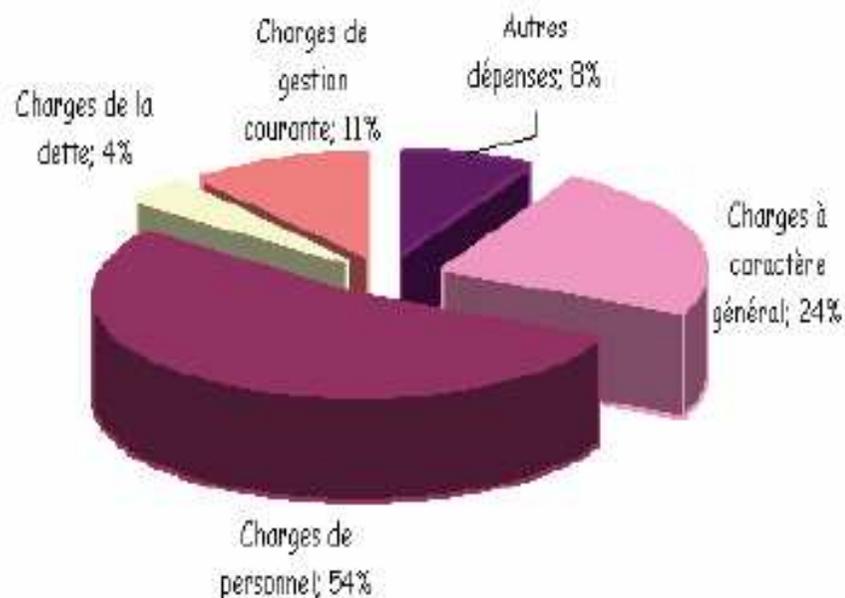
Mail : aslouvel@kpmg.fr - thierrygregoire@kpmg.fr

Le budget de la ville

Le budget de la ville

a. la section de fonctionnement

Dépenses = 22,6 M€

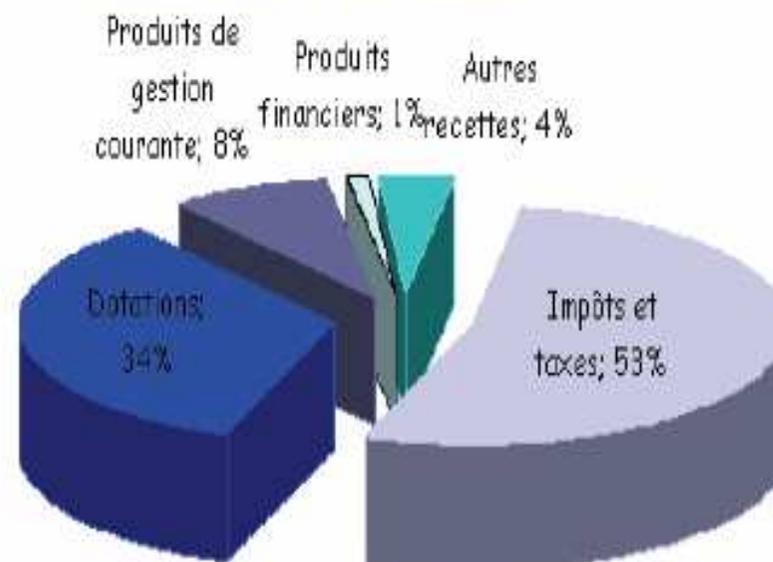


Charges à caractère général : fluides, contrats, assurances, télécommunications, transports, annonces

Charges de gestion courante : frais des élus, subventions versées aux associations et au CCAS,

Charge de la dette : remboursement annuel de la part d'intérêts des prêts contractés

Recettes = 23,5 M€



Dotations : aides versées par l'Etat, le Département, la caisse d'allocations familiales

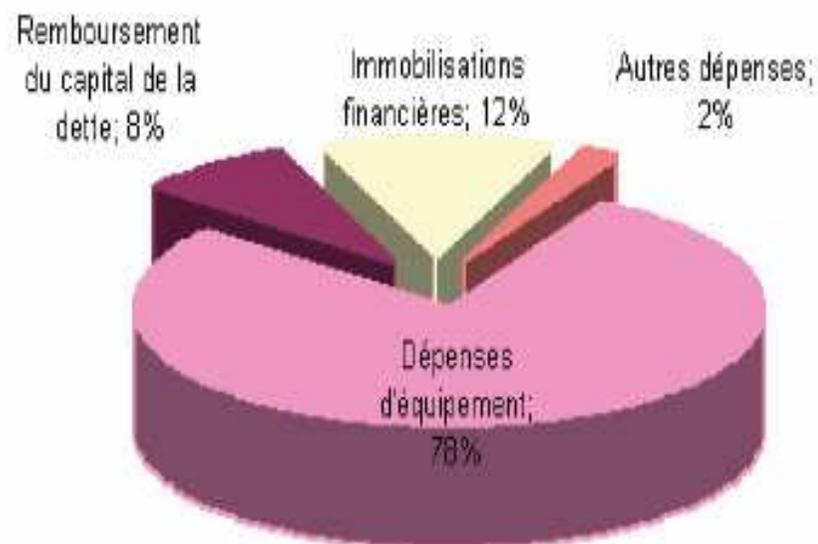
Produits de gestion courante : revenus des immeubles, tarification des services

Impôts et taxes : impôts locaux, versements en provenance de la CA Arc de Seine, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation

Le budget de la ville

b. la section d'investissement

Dépenses = 8,7 M€

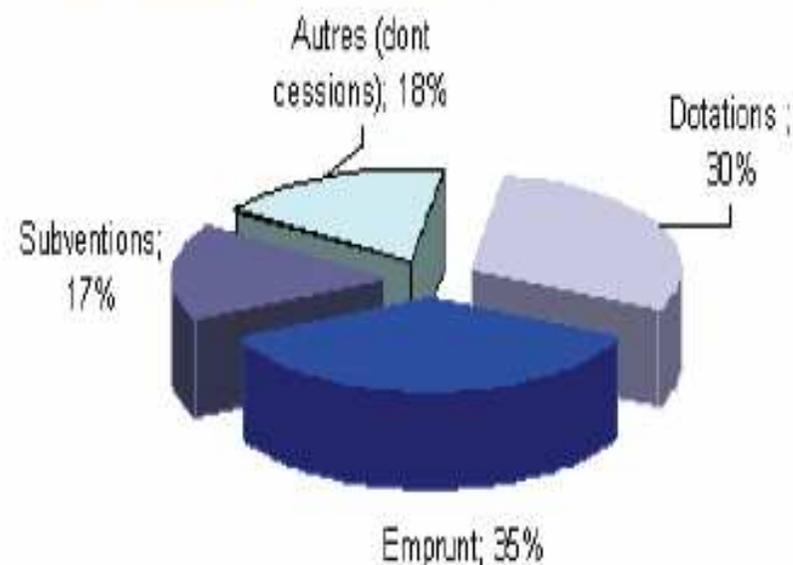


Dépenses d'équipement : études de faisabilité, acquisition de terrains, d'immeubles, de matériel et de mobilier, travaux

Immobilisations financières : participations et créances détenues sur une SEM

Remboursement du capital de la dette : remboursement annuel de la part de capital des prêts contractés

Recettes = 8,5 M€



Dotations : remboursement par l'Etat de la TVA, taxes d'urbanisme

Subventions : versées par l'Etat, la communauté d'Agglomération

Cessions : ventes de biens meubles et immeubles dont la commune n'a plus l'utilité

Emprunts

Analyse financière rétrospective

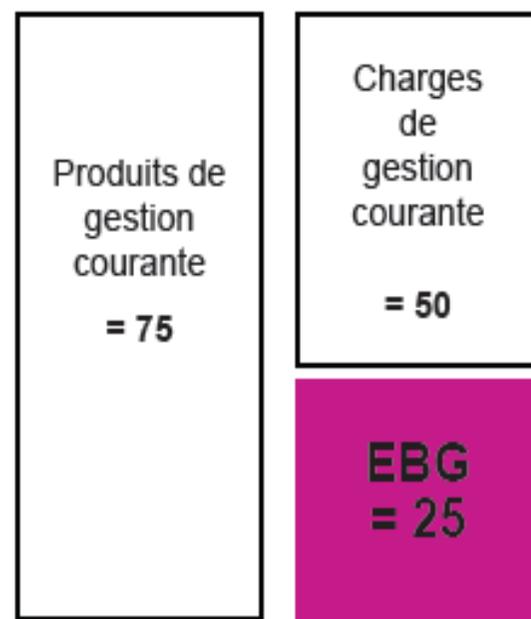
Le fonctionnement

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion

Définition générale

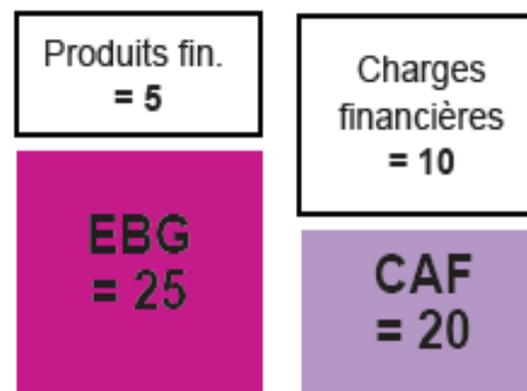
Gestion des opérations courantes

Surplus monétaire dégagé par la gestion courante de la commune, l'EBG doit impérativement être positif et suffisant pour couvrir les annuités de la dette et dégager un autofinancement minimum destiné aux nouveaux investissements.



Gestion des opérations financières

Cet excédent ne permet que très rarement de dégager un excédent de ressources, il s'agit même le plus souvent d'un résultat négatif qui vient s'imputer au solde précédent pour donner la capacité d'autofinancement de la commune.



EBG = Excédent brut de gestion

CAF = capacité d'autofinancement

Amortissement du capital de la dette

La CAF a vocation par principe à couvrir la part annuelle du capital de la dette remboursée par la ville.

Le solde ainsi obtenu s'appelle CAF nette et permet d'autofinancer les dépenses d'investissement



La section de fonctionnement

■ L'évolution des soldes intermédiaires de gestion entre 2005 et 2007 :

En milliers d'euros	2005	2006	2007	var. 2005/2007
Produits de gestion courante	18 790 543	21 663 199	20 315 220	4.0%
70- Produits des services et du domaine	185 919	241 193	265 666	20.0%
73- Recettes fiscales	11 370 598	11 873 917	12 061 185	3.0%
74- Dotations, compensations, subventions	7 254 026	9 548 089	7 988 368	4.9%
Charges à caractère général retraitées	4 290 233	4 795 241	5 290 698	11.0%
011- Achats et autres charges externes	4 105 179	-4 618 634	-5 303 478	13.7%
RRR sur achats et services	2 343	32 001	12 780	
791- Transferts de charges externes	-	-	-	
VALEUR AJOUTEE DES SERVICES	14 500 311	16 867 955	15 024 522	1.8%
Charges de personnel retraitées	-11 817 563	-12 028 692	-12 125 972	1.3%
Charges de gestion courante retraitées	-1 094 503	-2 607 588	-951 545	-6.8%
EXCEDENT BRUT COURANT	1 588 245	2 231 675	1 947 006	10.7%
Autres produits de gestion courante	191 431	226 534	219 153	7.0%
Produits exceptionnels liés à la gestion courante	19 108	2 327	2 013	-67.5%
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	-3 682	-25 677	-26 840	170.0%
EXCEDENT BRUT DE GESTION	1 795 102	2 434 859	2 141 333	9.2%
Charges financières larges	-575 224	-513 238	-582 462	0.6%
Produits financiers larges	103 760	12 298	305 606	71.6%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 323 639	1 933 919	1 864 477	18.7%

La section de fonctionnement

■ La fiscalité :

- ▶ La pression fiscale exercée sur les contribuables est inférieure à la moyenne de la strate

2007	Chaville	Moyenne de la strate
Taux taxe d'Habitation	15,02 %	15,24 %
Taux taxe Foncier Bâti	18,00 %	21,85 %
Taux taxe Foncier non Bâti	24,65 %	56,91 %

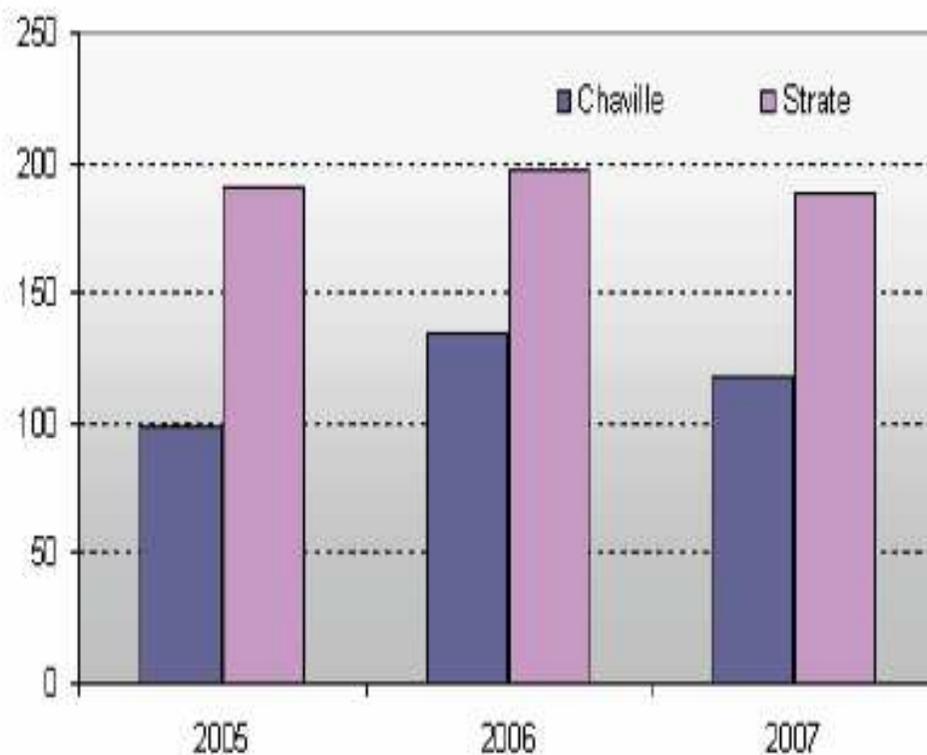
- ▶ En revanche, les taux d'imposition sont plutôt supérieurs à ceux des villes de même strate dans le sud des Hauts de Seine :
 - Taux de taxe d'habitation 2007 :
 - Sceaux : 12,77%
 - Garches : 11,65%
 - Bourg la Reine : 13,69%
- ▶ Les comparaisons en matière de fiscalité, pour être encore plus pertinentes, devraient être complétées en y incluant les écarts de bases qui dépendent à la fois du tissu urbain et des modalités d'évaluation des bases par les services fiscaux.

Les SIG

les résultats : l'EBG

■ Définition de l'EBG :

- ▶ Surplus monétaire dégagé par la gestion courante de la commune
- ▶ Son évolution est notamment due à une forte hausse de certains produits (droits de mutation : +280 k€, FDPTP : + 1,2 M€)

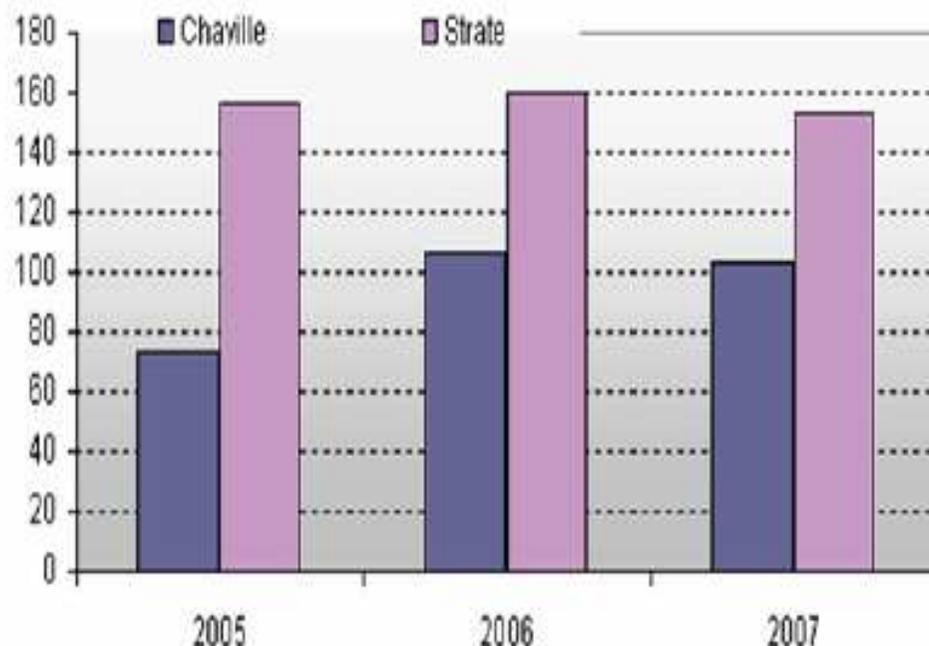


- L'écart par rapport à la strate est très significatif
- En 2007, l'EBG de Chaville est de 37 % inférieur à celui de la strate

Les SIG

les résultats : la CAF

- **CAF = EBG - solde des opérations financières (charges financières)**

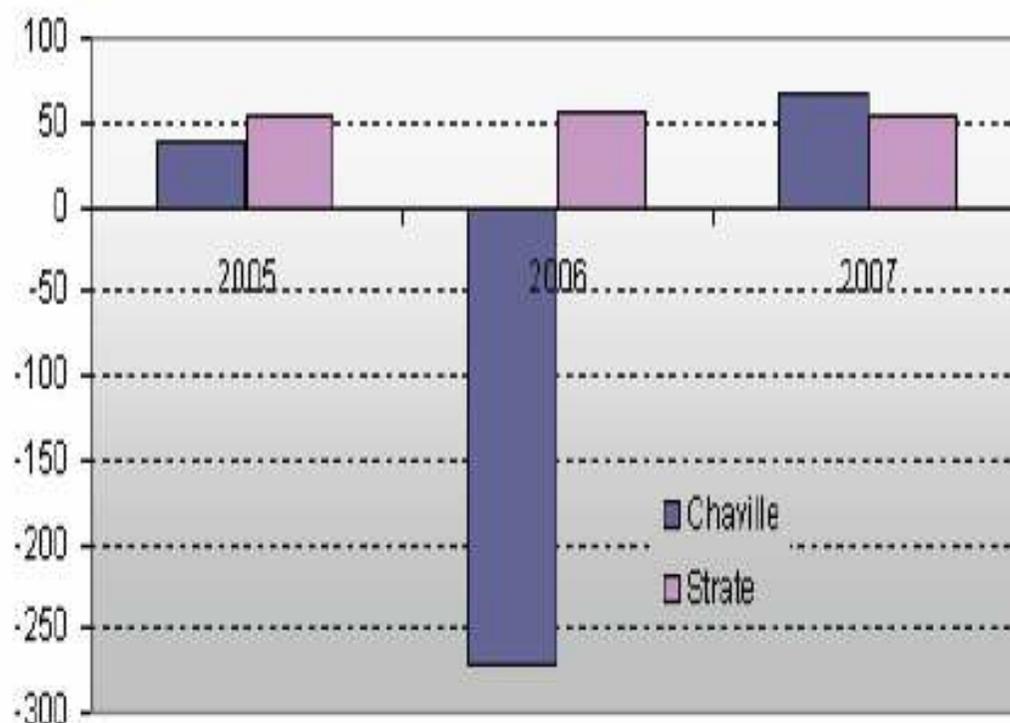


- **Deux éléments principaux expliquent le niveau de la CAF sur ces trois années :**
 - ▶ Un EBG dégradé
 - ▶ Une forte hausse des charges financières tempérée toutefois en 2007 par des recettes financières de nature exceptionnelle
- **La CAF de Chaville est en 2007 inférieure de 32 % à celle de la strate**

Les SIG

les résultats : la CAF nette par habitant

- CAF nette = CAF brute - amortissement du capital de la dette
- Dépend du profil d'amortissement de la dette
- Permet de mesurer le surplus monétaire disponible pour financer les investissements de la ville



- La situation de 2006 ne doit pas être interprétée comme catastrophique dans la mesure cette CAF nette s'explique principalement par un fort désendettement

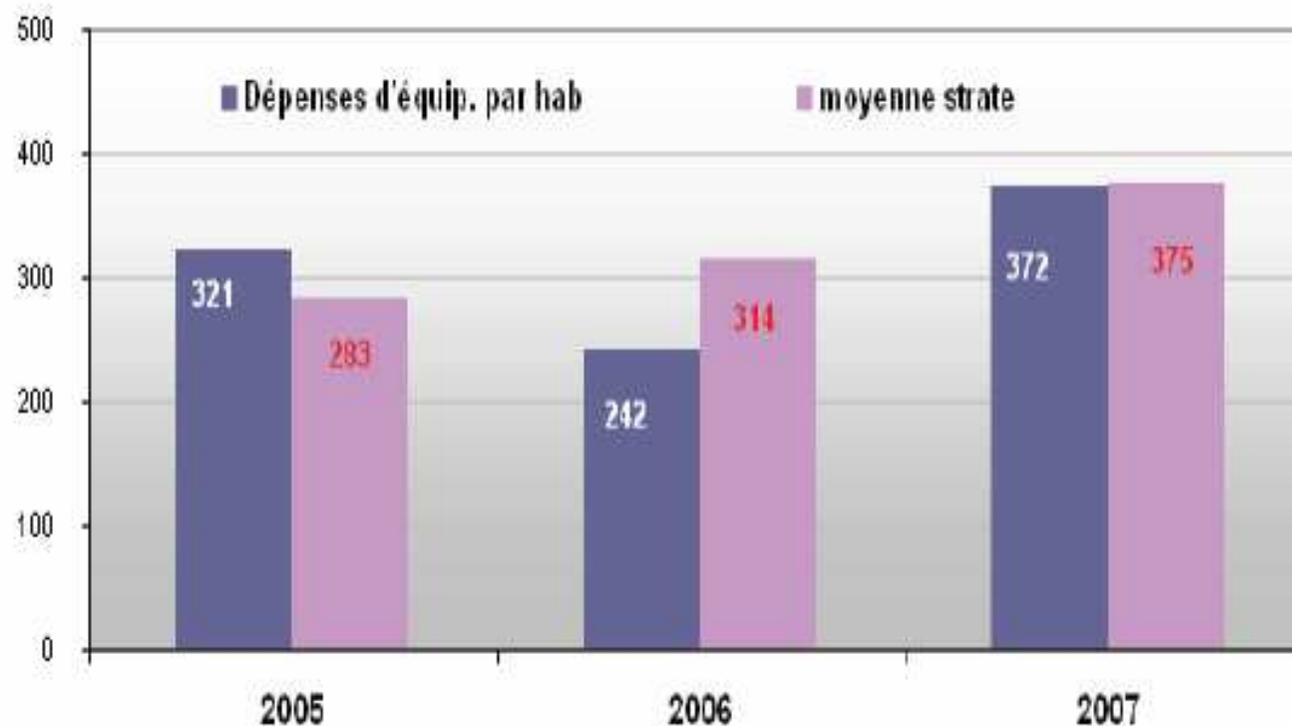
L'investissement

L'investissement

Les dépenses d'équipement

■ L'effort d'équipement :

- ▶ Les dépenses sont constituées des acquisitions d'immobilisations et des travaux c'est à dire de celles qui enrichissent le patrimoine de la ville
- ▶ Les données de la strate sont issues des fiches financières de la DGCP.



L'investissement

Le financement de l'investissement

■ L'évolution globale

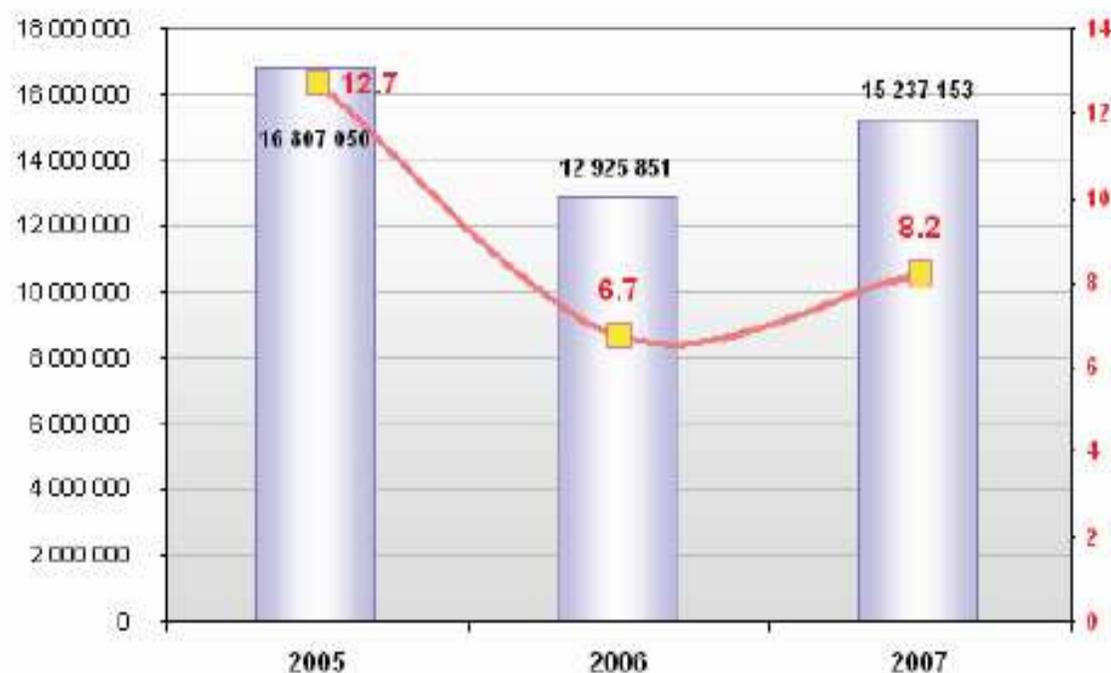
En €	2005	2006	2007	Cumul	En % du total
Capacité d'autofinancement (CAF nette)	697 256	-4 906 667	1 208 160	-3 001 251	-17%
Subventions d'équipement	696 933	1 013 339	1 420 248	3 130 519	17%
Autres recettes définitives d'investissement	688 819	6 163 850	2 367 038	9 219 704	51%
Recours à l'emprunt	4 498 182	3 025 942	3 000 096	10 524 220	59%
Variation du FR (prelevement si positif)	-747 170	-928 761	-245 808	-1 921 739	-11%
Rappel dépenses d'investissement	5 834 018	4 367 702	7 749 732	17 951 453	100%

- La ville a assuré le financement de ses investissements (près de 18 M€ sur les trois années) essentiellement par les emprunts (59%) et les recettes définitives d'investissement (51 %).
- Le taux d'autofinancement est négatif (-17%)

L'investissement

L'endettement

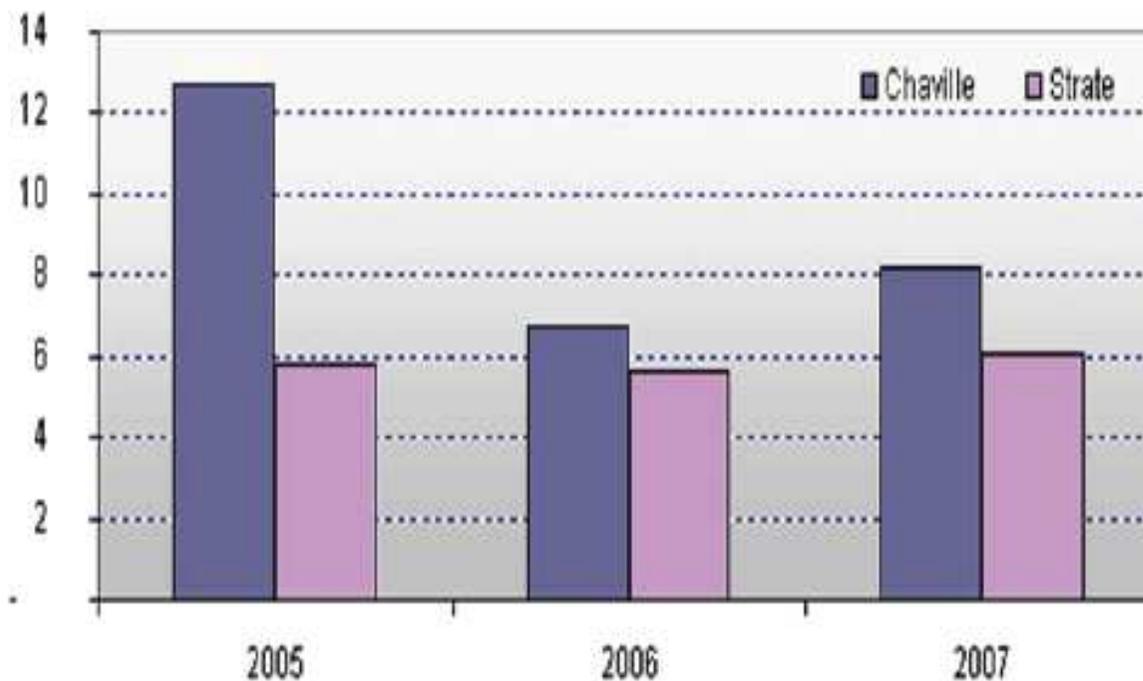
- La capacité de désendettement, exprimée en années, permet d'évaluer la capacité de la ville à rembourser son encours de la dette sans remettre en cause son équilibre budgétaire et financier (encours / CAF brute)
- Ce ratio est sensible à la fois à la variation du montant de la dette mais également à la variation de l'autofinancement (la CAF qui doit permettre de rembourser la dette).



L'investissement comparatif

■ Capacité de désendettement (en nombre d'années)

- ▶ Le niveau d'endettement de la ville a diminué entre 2005 et 2007 mais demeure supérieur à celui de la strate



Conclusion générale sur l'analyse rétrospective

■ Les points forts :

- ▶ Des équilibres financiers en hausse sur la fin de période (2007)
- ▶ Un fonds de roulement (résultat global investissement + fonctionnement) relativement important donnant théoriquement à la ville les moyens de financer sa politique d'investissement
- ▶ L'adhésion à la communauté d'agglomération Arc de Seine a généré une moindre croissance des charges de fonctionnement et un apport de ressources en fonctionnement et en investissement qui n'est pas négligeable.

Conclusion générale sur l'analyse rétrospective

■ Les points faibles :

Des équilibres financiers d'un faible niveau : très inférieurs à la moyenne de la strate

- ▶ **Des éléments de rigidité dans la structure des recettes :**
 - **L'importance prise par la taxe additionnelle aux droits de mutation : cette ressource n'est en rien garantie et comporte aujourd'hui des risques évidents**
 - **Le poids du FDPTP, une autre recette dont la pérennité n'est pas assurée**
 - **Ces recettes dont le niveau n'est pas garanti, financent des charges pérennes pour l'essentiel.**
- ▶ **Une dynamique récente des charges de fonctionnement (depuis 2005), liée principalement aux charges à caractère général (après des transferts significatifs, pourtant, à la communauté d'agglomération).**
- ▶ **Un endettement qui a augmenté en volume en fin de période et génère des charges en intérêts et capital pour les années futures.**
- ▶ **Ces différents éléments conjugués donnent à la situation financière de la ville une fragilité et des perspectives guère favorables à court terme, dans un contexte national de plus en plus difficile pour les collectivités locales.**

La fin d'année 2007

Le budget de l'année 2008

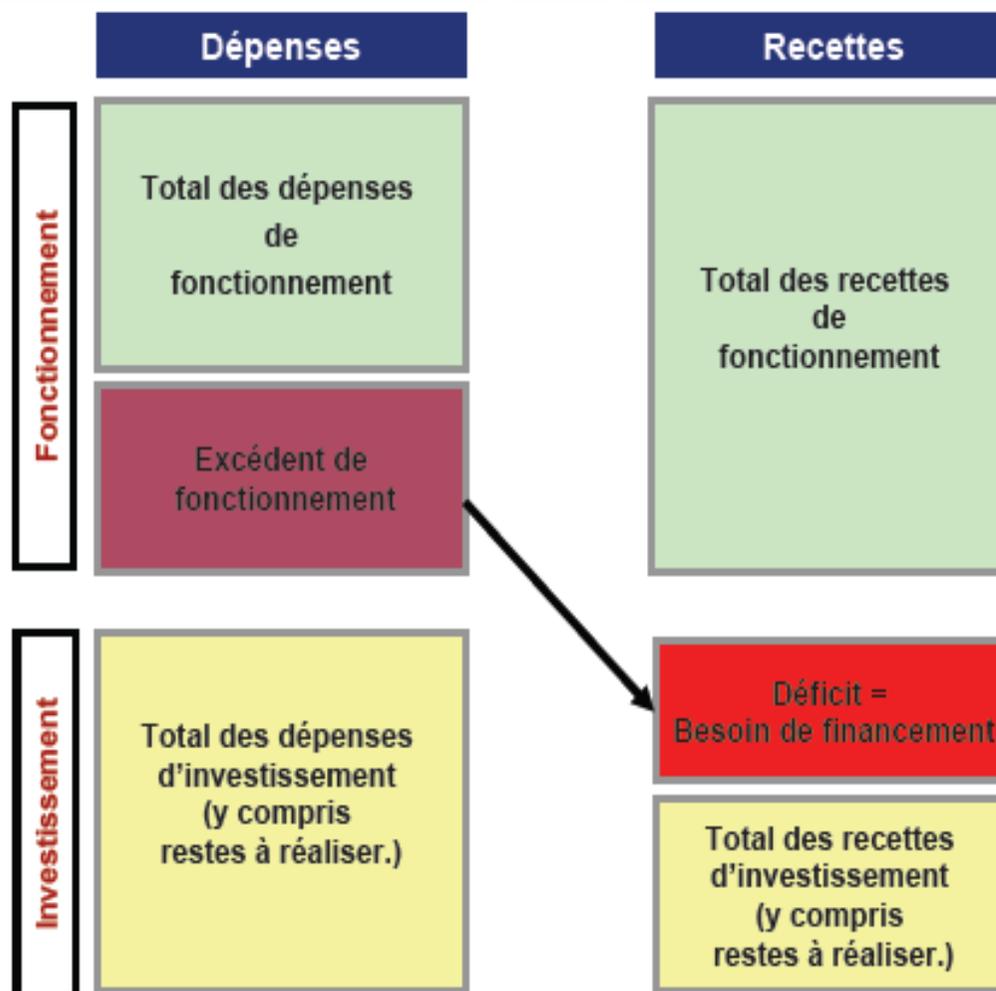
Le Compte Administratif 2007 : un problème d'affectation du résultat lors de la clôture fin 2007

- A l'issue de l'exercice (année civile courant du 1^{er} janvier au 31 décembre), sur la base des réalisations, la ville doit procéder à la constatation des résultats de l'année, en prévision de leur affectation sur l'exercice suivant.
- La règle de l'affectation : obligation de couvrir le déficit d'investissement appelé besoin de financement par le résultat dégagé en fonctionnement. Voici les résultats dégagés :
 - ▶ Besoin de financement : 1 755 434.32 €
 - ▶ Résultat global de fonctionnement à affecter : 2 661 200 € (résultat de l'année + résultat reporté de 2006)
 - ▶ La ville doit obligatoirement couvrir le besoin de financement et donc affecter en investissement : 1 755 434 €
 - ▶ Pour le reliquat (905 765,7 €), elle a le choix, soit les affecter de manière complémentaire à l'investissement (en tout ou partie), soit les conserver en fonctionnement
 - ▶ La ville a conservé les 905 765,7 € en fonctionnement
- A l'issue de l'année 2007, compte tenu de l'importance du besoin de financement, la ville a donc dû affecter plus de 1,7 M€ en investissement, c'est autant de marges de manœuvre perdues en fonctionnement.
- La précédente municipalité aurait pu procéder autrement : fin 2007, en minorant son besoin de financement grâce à des lettres d'engagement de banques et donc par une inscription d'emprunts en restes à réaliser), elle aurait pu conserver en fonctionnement une part plus grande de son résultat et disposer ainsi d'une marge de manœuvre sur cette section.

L'affectation du résultat

Les règles de l'affectation du résultat :

- ▶ L'excédent de fonctionnement doit couvrir le besoin de financement
- ▶ La soulte dégagée peut soit être conservée en fonctionnement, soit faire l'objet d'une affectation complémentaire en investissement



Le Budget 2008

- **Le budget d'une commune doit obligatoirement être voté en équilibre : dépenses = recettes et cela pour les deux sections (fonctionnement et investissement). Ces dépenses et ces recettes doivent être estimées de manière sincère.**

- **Le budget primitif 2008 voté en décembre 2007 fait état de :**
 - ▶ **Certaines dépenses sous estimées :**
 - Les charges de personnel sont sous estimées de 200 000 €
 - Les dépenses relatives au fonctionnement du Gymnase Halimi sont également sous estimées de 50.000 €

 - ▶ **Certaines recettes sur estimées :**
 - La prévision de dotation globale de fonctionnement (principales dotations en provenance de l'Etat), ainsi que de certaines allocations compensatrices est supérieure au montant réellement versé par l'Etat
 - L'hypothèse d'évolution des bases de contributions directes (taxes d'habitation et foncières) s'est révélée supérieure à l'évolution réelle
 - Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (versé par le Département à la ville car celle-ci compte parmi sa population des salariés des établissements dits exceptionnels Peugeot et Renault) : 200 000 euros prévus qui ne seront pas perçus par la ville
 - L'aide versée par la caisse d'Allocations familiales pour les structures d'accueil de la petite enfance : - 450 000 €

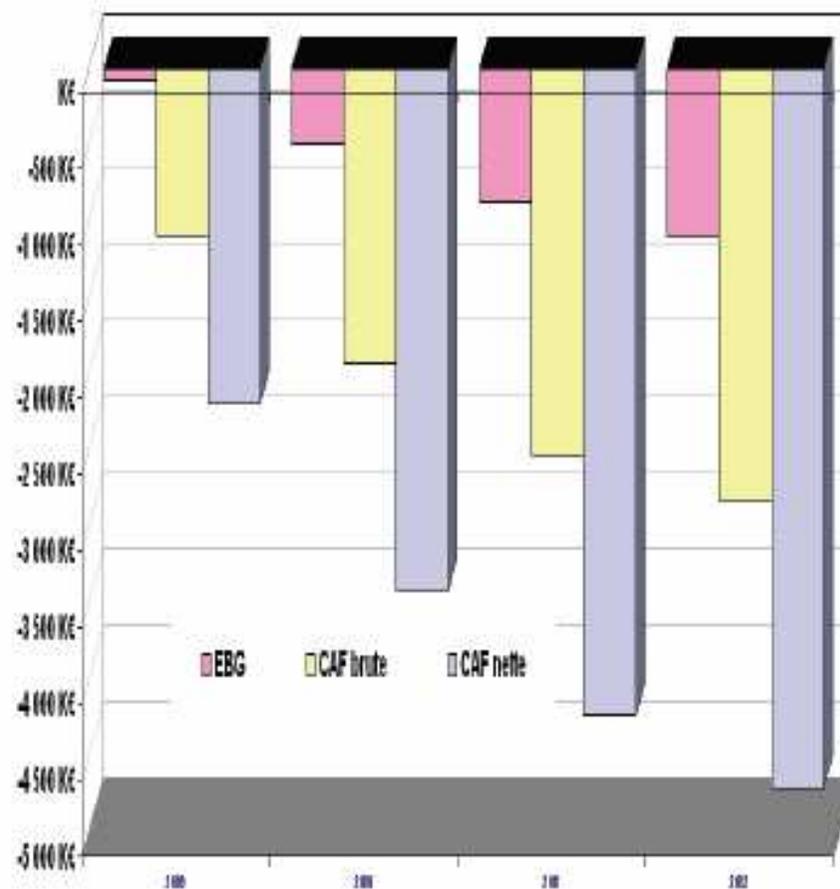
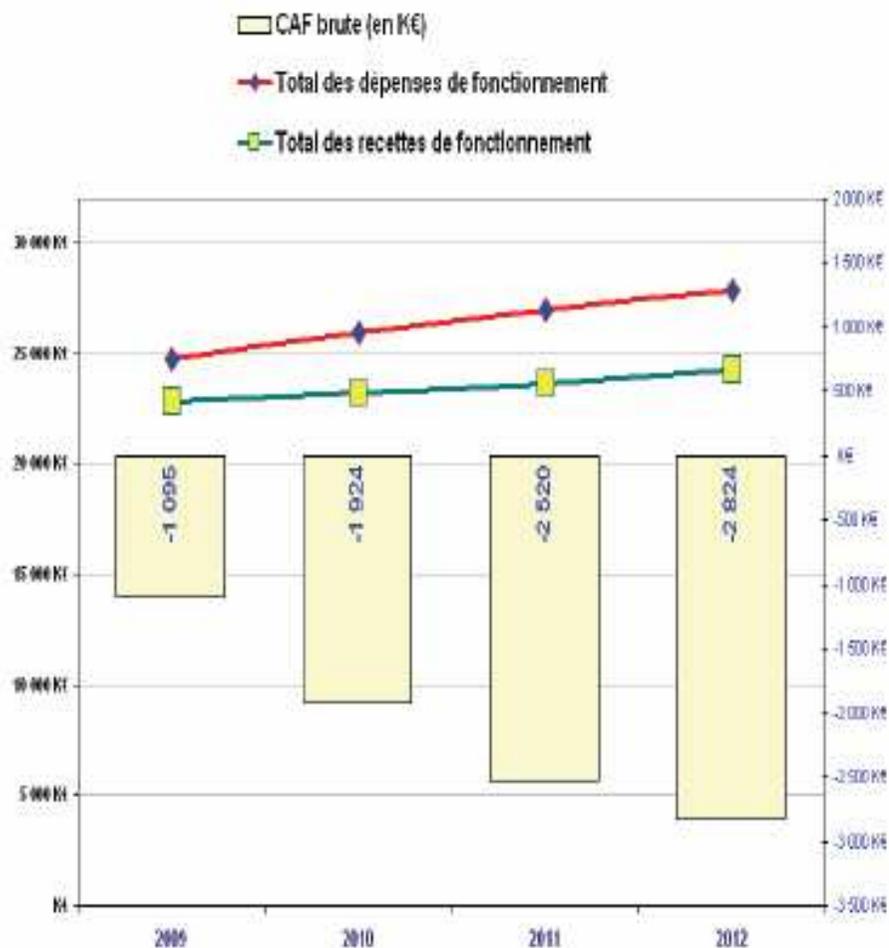
Le Budget 2008

- L'ampleur des écarts entre le budget primitif et le compte administratif prévisionnel est telle que la ville pourrait dégager des résultats négatifs dès la fin de cette année. La totalité des écarts est en effet supérieure à 905 765 €(résultat de fonctionnement 2007 reporté en 2008).
- La ville en fin d'année 2008 ne dispose plus d'aucune marge de manoeuvre en fonctionnement.
- Or ce budget se caractérise en dépenses par une très forte inertie et en recettes par une très faible dynamique voire un risque de diminution (baisse des droits de mutation, évolution défavorable de certaines dotations de l'Etat, etc.).

Les perspectives 2009-2014

Les perspectives 2009-2014

- Dans les prochaines années, si l'on ne change rien, que se passe t-il ?



Les perspectives 2009-2014

- **Le contexte est aujourd'hui difficile pour les villes françaises : contexte économique dégradé et impact des restrictions imposées par l'Etat aux collectivités locales.**
- **Sur la base des données disponibles aujourd'hui, la ville se retrouverait dès 2009 dans l'incapacité d'équilibrer son budget.**
- **Le problème relevant de la section de fonctionnement à la rigidité très prononcée, Chaville doit agir dès le budget primitif 2009 pour ne pas dégrader la situation.**
- **Pour lutter contre ces contraintes structurelles, la ville doit agir sur tous les leviers à sa disposition, ce qui nécessitera des décisions politiques parfois difficiles :**
 - ▶ **Améliorer la dynamique des recettes**
 - ▶ **Diminuer la dynamique des charges de gestion**
- **Compte tenu de la rigidité et de l'inertie du fonctionnement d'une commune, ces actions prendront du temps mais sont indispensables.**